



Les acteurs de la filière bois lancent un fonds pour aider les propriétaires forestiers à reboiser et pérenniser...

p. 6

INFO

magazine

ACTUALITES | STYLE DE VIE | LOISIRS | SPORT | PEOPLE | PETITES ANNONCES

HAUTE-VIENNE | N° 1580 | LUNDI 30 JANVIER 2017 | 8, COURS GAY-LUSSAC - TÉL. 05.55.79.67.91 - www.infomagazine.com

Plantez la forêt de demain !

Les acteurs de la filière bois lancent un fonds pour aider les propriétaires forestiers à reboiser et pérenniser la ressource.



Le premier arbre financé par le Fonds Forestier Limousin a été planté à Lanaud.



Tous les acteurs de la filière forêt bois mobilisés pour ce financement participatif.

Pour chaque euro collecté, un arbre sera planté. Les propriétaires qui souhaitent en bénéficier devront déposer une demande et s'engager dans une démarche de gestion durable de leur forêt ou être engagé dans un système de certification. Après examen de leur dossier, ils pourront percevoir une aide de 500 € ou 1000 € par hectare pour une opération de reboisement ou d'amélioration.

> Corinne Mériquand

> Photos © Yves Dussuchaud

Retrouvez cet article sur www.infomagazine.com

En Limousin, la forêt couvre plus d'un million d'hectares dont deux tiers de feuillus et un tiers de résineux. Si l'emblème de l'ancienne région était la feuille de châtaignier, le douglas est aujourd'hui l'essence phare avec un massif planté dans les années cinquante grâce au Fonds Forestier National pour pallier à l'exode rural. Lancé le 20 janvier au pôle Lanaud par Fransylva, le Fonds Forestier Limousin s'adresse aux 140.000

Cet outil se veut au service de la filière avec des retombées pour chacun de ses maillons. Ainsi les entreprises auront leur approvisionnement garanti en bois locaux, les propriétaires disposeront de moyens financiers pour une gestion dynamique et durable de leur forêts enfin, la région et l'Etat contribueront au maintien d'une activité locale créatrice d'emplois ruraux non délocalisables, environ 30.000 induits en Limousin. Avec 90,5 millions de m³ sur pied et une production bio-

productive. Il est donc indispensable de maintenir ce niveau en continuant de planter des arbres. « Nous avons aujourd'hui besoin de passer à une étape importante assure Olivier Bertrand, Président du Fonds Forestier Limousin, ici nous n'avons jamais autant planté d'arbres depuis la fin du XX^{ème} siècle, il faut poursuivre et pérenniser ces plantations car cette forêt est une pépite. Nous réfléchissons au développement de la forêt des années 2030 à 2050, il est important d'agir au bon mo-

1 EURO = 1 ARBRE

Le Fonds Forestier Limousin permettra d'éviter le déséquilibre économique pour certaines essences entre le produit de la vente et le coût de la replantation et de l'entretien mais aussi de lutter contre les aléas climatiques ou sanitaires (canicule, tempête) et les dégâts des gibiers qui découragent certains propriétaires à replanter. Enfin, malgré la régénération naturelle, le renouvellement de la forêt n'est pas garanti sans intervention,

Les particuliers et les entreprises pourront abonder ce fonds accessible en un clic sur le site www.fondsforestierlimousin.fr

et participer ainsi, selon leurs moyens, au maintien de la ressource forestière.